

Douains, le 22 juin 2021

Communiqué de presse

Objectif aides aux travaux : un nouveau dispositif disponible sur votre territoire !

Pour Seine Normandie Agglomération, la transition écologique et la rénovation sont des engagements de longue date. L'aide à l'amélioration du logement de ses habitants est primordiale, c'est donc dans la continuité de ses démarches que l'agglomération se félicite d'ajouter un dispositif à sa liste de soutien aux habitants du territoire : l'OPAH

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

L'OPAH est un dispositif qui propose des aides financières et un accompagnement gratuit aux propriétaires désireux de réaliser des travaux de rénovation dans leur logement (occupé ou vacant). Lancé en juin 2021, ce programme est porté par SNA, en partenariat avec l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Département, les villes de Vernon et des Andelys, Action logement, la Caisse des Dépôts et Consignations et la CAF.

Ces subventions s'adressent aux propriétaires privés occupants ou bailleurs, et aux copropriétés à travers les syndicats de copropriétaires sous conditions d'éligibilité. Par ailleurs, des conseils gratuits et personnalisés sont également proposés aux locataires, investisseurs ou futurs accédants.

Les travaux éligibles portent sur la rénovation ou l'amélioration de logements (situés sur l'une des 61 communes du territoire de SNA), en matière de :

- Moyenne dégradation ou travaux lourds (réhabilitation partielle ou globale),
- Amélioration de la performance thermique,
- Autonomie permettant le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite.

A ces subventions s'ajoute un accompagnement technique, administratif et financier, gratuit tout au long du projet de travaux.

Les propriétaires sont invités à déposer leur dossier avant le démarrage des travaux. Il est en effet très important de ne pas commencer les travaux avant l'obtention des accords de subventions des financeurs. Une visite gratuite et une étude de faisabilité sans engagement seront réalisées pour mieux définir le projet !

**Pour obtenir des renseignements et solliciter vos aides, contactez l'opérateur
CITEMETRIE par téléphone au 02 78 77 60 70
ou par e-mail à opah.sna@citemetrie.fr**

Plus d'infos sur www.sna27.fr

pour tout connaître sur ce dispositif et suivre son actualité